



*Action 16/02*

## **ARRET DE TRAVAIL LE 03 AVRIL 2002**

L'action s'est développée depuis le 15 mars en surveillance.

Déjà une majorité de directions participent au mouvement, d'autres vont y rentrer.

Les initiatives se multiplient : remises des clés des coffres, manifestations, interpellations des élus, communiqués de presse etc...

### ***Il faut augmenter la pression***

Enfin, la DG prend conscience de l'ampleur du mécontentement de la surveillance. Cela ne suffit pas. Nous attendons maintenant une réponse à la hauteur des attentes des personnels en lutte.

Pour la CFDT, dans la logique de la montée en puissance du mouvement et pour peser sur les discussions prévues lors du CTPC, l'action doit monter d'un cran.

**Nous appelons donc l'ensemble des personnels concernés par :**

LA BONIFICATION D'UN AN TOUT LES 5 ANS

LA REVALORISATION DE L'IRTI

LA DOUBLE COMPENSATIONS DES PENIBILITES

L'INTEGRATION DES PRIMES DANS LE CALCUL DES DROITS A PENSION

***A CESSER LE TRAVAIL***

***AVEC MANIFESTATIONS DEVANT LES DR  
EN TENUE***

(avec dépôts de motions en préfectures, aux conseils généraux, aux conseils régionaux)

(l'information à tout moment avec le site CFDT : [www.cfdt-finances.fr](http://www.cfdt-finances.fr))